

BTSA DEVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX (DATR)

RNCP 38652 : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire — Date de validité : 31/12/2025

Formation en apprentissage (2 ans)

Proposée en partenariat par l'Iréo de Lesneven, la MFR de Pleyben, la MFR de Saint Renan et la MFR de Plounévez Lochrist.



Objectif : concrétiser votre projet !

Le BTSA DATR forme des professionnels polyvalents qui interviennent dans la conception, la mise en œuvre, l'animation et la gestion de projets de service et/ou de développement en territoire rural.

Le titulaire du BTSA DATR est un animateur du développement en milieu rural. Il peut intervenir dans différents domaines : l'animation de la vie locale, les services aux personnes en milieu rural, la conception de projets de services liés au social, au tourisme, au sport, au développement culturel, à la valorisation du patrimoine, aux exploitations agricoles, à l'environnement.

Poursuite d'études

CS ou une licence

Débouchés

Salarié dans une collectivité territoriale, une structure de prestations de services associative ou privée, créer sa propre activité.

Méthode mobilisée : l'alternance

- Un apprentissage adapté au projet professionnel de chacun
- Possibilité de réaliser un stage de 2 semaines à 4 mois à l'étranger selon le statut
- Des projets collectifs pour valoriser les ressources des territoires



Route de Plouider 29260 LESNEVEN



www.ireo.org



ireo@ireo.org



02 98 83 33 08

Une formation professionnelle et générale

Durée de la formation : 1350 heures sur 2 ans

Modules professionnelles :

- Connaissance des territoires
- Diagnostic de territoire
- Méthodologie de projet
- Marketing des services
- Communication, négociation
- Animation de projets

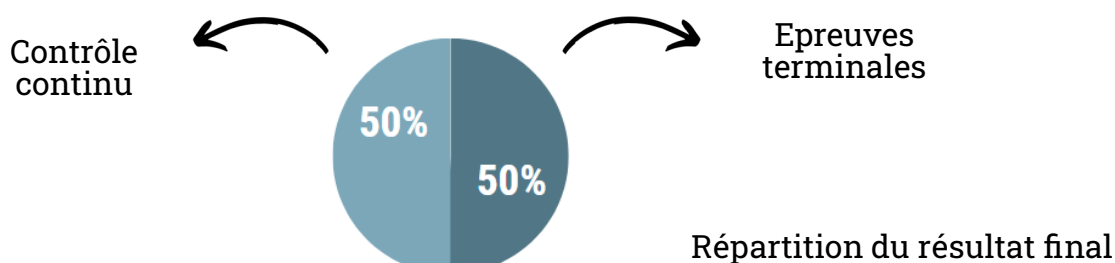
Modules généraux :

- Expression française
- Education socio-économique
- Mathématiques
- Informatique
- Langue vivante
- EPS

Nos atouts

- Un réseau de professionnels avec des interventions de spécialistes, de nombreuses visites d'entreprises et de structures publiques ou associatives
- Un accompagnement de projet personnel et professionnel (APPP)
- Un suivi tutoral individualisé assuré par l'équipe pédagogique sur les périodes en milieu professionnel

Modalités d'évaluation



Modalités et délais d'accès :

Pré-requis :

Être titulaire d'un diplôme de niveau bac, qu'il soit professionnel, général ou technologique.

Inscription : à partir de fin janvier, se renseigner par un appel pour prise de rendez-vous

Entretien individualisé lors de rendez-vous conseil ou lors des portes ouvertes des MFR

Accompagnement possible pour la recherche de structure d'accueil.

Rentrée : Septembre

Tarif : sur demande, formation financée par l'OPCO

Possibilité de repas et d'hébergement.